



# CARET 2013

## Conférence Africaine sur la Régulation et l'Economie des Télécommunications

### Appel à communications

22 au 24 octobre 2013

Ouagadougou, Burkina Faso

La deuxième CARET dédiée à la régulation et à l'économie des réseaux de télécommunications en Afrique se tiendra du 22 au 24 octobre 2013 à Ouagadougou (Burkina Faso). Cette conférence francophone vise à rassembler l'ensemble des acteurs africains et internationaux intéressés par les questions liées au développement des réseaux de communications électroniques sur le continent africain. Cette conférence s'adresse aux académiques et aux professionnels concernés. Elle constitue un prolongement de la formation en Régulation des Télécommunications qui se tient en Afrique francophone depuis 2005.

Depuis une décennie, les télécommunications explosent en Afrique, sous l'effet de la diffusion et l'usage massif de la téléphonie mobile. Ce nouveau marché, ouvert à la concurrence et régulé par des autorités de régulation sectorielle, contribue au développement économique directement et indirectement et transforme en profondeur les économies et les sociétés africaines. Les spécificités très fortes du continent africain (populations jeunes, rurales, pays à faible densité et faible revenu, réseaux fixes en situation de précarité, accès difficile aux backbones internationaux, accès collectifs cruciaux, irruption du haut débit d'abord sur mobile, etc.) justifient des approches spécifiques et de l'économie des réseaux et de leur régulation.

Les communications proposées pourront relever des thématiques suivantes (liste non limitative):

- La contribution des télécommunications au développement économique et social: études de cas, rôle espéré des réseaux haut-débit, impact sur les leviers du développement, etc.
- Adoption et pénétration des services de télécommunications: étude d'usages
- Déploiement de la TNT et convergence télécoms-audiovisuels
- L'innovation de service sur les réseaux africains
- Questions de régulation posées par les télécommunications africaines: politiques d'attribution de licences, d'interconnexion, de service universel, de partage d'infrastructures, de régulation des promotions et des prix de détail, d'identification des abonnés, de protection des consommateurs, d'attribution de ressources rares, neutralité technologique, etc.
- Harmonisation sous-régionale et transposition des régulations
- Les difficultés économiques des réseaux fixes: quelles stratégies ?
- Le développement des backbones nationaux, régionaux et continentaux, l'accès à la bande passante internationale
- Gouvernance et légitimité des régulateurs
- Télécommunications et démocratie en Afrique

#### **Dates et indications importantes:**

Les **propositions de communication** doivent être déposées avant le **14 juin 2013** à

<https://www.conference-service.com/caret2013/welcome.cgi>

Les inscriptions et la gestion de la conférence s'opèrent sur ce même site

Les communications sélectionnées seront notifiées le **12 juillet 2013** au plus tard.

Les papiers définitifs devront parvenir avant le **27 septembre 2013**

